

ralph thomas consultation  
bureau de projets et évaluations- projekte und evaluationen  
biel-bienne

**«BILAN-PORTFOLIO»:  
LE TRANSFERT DE LA MÉTHODE EFFE**

Rapport d'évaluation  
Version abrégée

*Ralph Thomas*

Biel-Bienne, septembre 2001

- Etude financée par :** espace femmes formation emploi – effe  
avec le soutien du  
Bureau fédéral pour l'égalité entre femmes et hommes -  
BEFH
- Citation suggérée :** THOMAS Ralph. «Bilan-Portfolio»: Le transfert de la  
méthode effe. Rapport d'évaluation; version abrégée.  
Biel-Bienne : ralph thomas consultation, 2001.
- Remerciements :** Que toutes les personnes qui étaient disposées à me re-  
cevoir pour une interview soient chaleureusement re-  
merciées.  
Merci à l'équipe de effe de m'avoir fait confiance.
- L'auteur :** Ralph Thomas est titulaire d'un diplôme d'assistant so-  
cial et d'une licence en psychologie du travail. Il travaille  
depuis 20 ans dans le secteur de la santé: psychiatrie, in-  
tégration professionnelle de handicapés, mise en place  
d'une antenne sida à Bienne et consultation pour pro-  
blèmes de drogue. Depuis 1998, il gère un bureau indé-  
pendant de recherche et d'évaluation ainsi que de  
conduite de projets. Il est médiateur au Centre hospita-  
lier de Bienne, superviseur et coach pour diverses institu-  
tions sociales et collabore régulièrement avec l'IUMSP à  
Lausanne.
- Adresse :** Ralph Thomas, rue de Fribourg 14, 2503 Bienne,  
Tél.: 032 323.06.81 – Fax: 032 323.06.82  
Mail: [ralphthomas@bluewin.ch](mailto:ralphthomas@bluewin.ch)  
Web: [www.ralphthomas.ch](http://www.ralphthomas.ch)
- Le rapport complet est à usage interne de effe; la version abrégée peut être commandée à l'adresse suivante :** effe  
rue Sessler 7  
2502 Biel  
Tél./fax: 032 322 66 02  
Mail: [effe@bluewin.ch](mailto:effe@bluewin.ch)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Contexte</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Méthodologie d'évaluation</b> .....	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Informations quantitatives et qualitatives</b> .....	<b>6</b>
	3.1 Résultats quantitatifs .....	6
	3.2 FAB (Formation à l'Accompagnement Bilan) Approche qualitative. Extrait des énoncés.....	7
<b>4</b>	<b>Appréciation de l'évaluateur</b> .....	<b>8</b>
	4.1 La formation FAB module 1 et 2.....	8
	4.2 Types de formalisation et contrats .....	8
	4.3 Contours de la méthode effe de bilan-portfolio .....	10
<b>5</b>	<b>Synthèse</b> .....	<b>12</b>
<b>6</b>	<b>Perspectives</b> .....	<b>12</b>
<b>7</b>	<b>Annexe: Réseau de multiplication de la méthode effe en Suisse alémanique</b> .....	<b>13</b>

# 1 CONTEXTE

"Effe: un Espace de Femmes pour la Formation de l'emploi, une Equipe de travail, une méthode de «bilan de compétences» ébauchée au cours des années 90, puis ajustée au gré des besoins des participantes et des participants, au fil des réflexions des animatrices."<sup>a</sup>

Effe réalise des bilans-portfolio de compétences depuis 1993, en groupes mixtes et en groupes de femmes, auprès d'un public très divers: femmes au foyer, étrangères, femmes cadres, personnes sans emploi, personnes en emploi, formateurs et formatrices d'adultes. Dès octobre 1996, effe a réalisé une publication "Bilan-Portfolio de compétences. Histoire d'une pratique" qui a paru aux éditions d'en bas (Lausanne) en septembre 1998. La même année, l'Association Romande pour la Reconnaissance des Acquis (ARRA) et CH.Q (le dossier suisse de qualification) en collaboration avec effe, ont réalisé un classeur "Portfolio personnel de compétences", édité à l'Institut suisse pour la formation professionnelle (ISFPF) à Lausanne. Entre temps, des divergences de point de vue ont brisé le groupe de travail national, le CH.Q, qui est devenu une référence en Suisse alémanique, se basant davantage sur le produit (un dossier constitué) et le "Portfolio de compétences" de effe, qui s'est imposé en Suisse romande, se basant davantage sur le processus. Actuellement, la Suisse italienne oscille entre les deux, mais se rapproche du plus fort, le CH.Q. Depuis lors, CH.Q a édité son propre classeur (rouge), ARRA a défini un label pour la "Démarche Portfolio-bilan de compétences" en se basant sur le travail de effe, a réédité un classeur (vert) en 2000, qui a été traduit et édité en allemand en 2001.

C'est sur ce terrain délicat que effe a reçu en 1998 le mandat du Bureau fédéral pour l'égalité entre femmes et hommes (BEFH), de transférer sa méthode en Suisse alémanique et en Suisse italienne (mandat 98-007, complété en 1999 par le mandat 99-060), les principales activités recouvrant:

- la traduction, l'édition et la diffusion du livre en allemand et en italien
- la formation de personnes pour l'application de la méthode effe: accompagnatrices-teurs/multiplicateurs-trices.

Le projet a été complété par :

- la création de réseaux, et
- la réflexion sur la pédagogie selon l'approche intégrée des rapports de genres.

Les traductions ont été entreprises de suite. La version italienne "Dalla biografia al progetto. Bilancio-portfolio di competenze" a paru aux éditions Rosenberg & Sellier (Torino) en mars 2000; la version allemande "Kompetenzen: Portfolio – von der Biografie zum Projekt" a paru aux éditions hep (Bern) en avril 2001.

En ce qui concerne la formation d'accompagnateurs et accompagnatrices de bilan pour l'application de la méthode effe, la conception du projet était de réaliser pour chaque région linguistique (Suisse alémanique, romande et italienne), 2 modules de formation, le premier consistant à réaliser son propre bilan-portfolio de compétences (vivre, réaliser et évaluer la démarche en vue d'une application) et le second consistant à accompagner un groupe spécifique dans une démarche bilan-portfolio, tout en bénéficiant d'apports théoriques et didactiques ainsi que de supervision. Selon le projet, les deux modules de formation devaient s'étendre sur une période d'environ une année et devaient aboutir sur la création de plusieurs réseaux des pratiques de bilan-portfolio effe dans les différentes régions linguistiques, permettant de s'informer sur les critères de qualités, d'échanger sur l'éthique, les valeurs sociales et le positionnement sur les rapports de genres dans la pratique des bilans portfolios ainsi que d'organiser des rencontres d'intervision et de supervision.

---

<sup>a</sup> Effe (1998) "Bilan-Portfolio de compétences. Histoire d'une pratique". Lausanne, Ed. d'en bas. (page 11)

Les différents modules ont été réalisés en se succédant linguistiquement (début des modules) de la manière suivante:

- module 1: allemand (août '98), italien (avril '99) et français (décembre '99)
- module 2: allemand (janvier '00) et français (juin '00); une seule personne de langue italienne ayant été intéressée à poursuivre le module 2, elle a été aiguillée sur le module francophone.

Notons qu'en raison des arguments invoqués lors du dépôt de la demande complémentaire du projet en septembre 1999, le module 2 alémanique était clairement conçu comme un projet pilote qui regroupait 7 personnes provenant d'horizons divers (MultiD1 de août '98, passerelle CH.Q accélérée, etc.), qui incluait des travaux d'adaptation terminologique et de traduction, ce qui, pour certain-e-s, s'est soldé avec une durée totale de la formation de 28 mois. Cet inconvénient a pu être compensé au départ, en connaissance de cause des participant/es de ce que peut impliquer un projet dit "pilote", par une réduction notable des frais de formation, grâce au soutien financier du BEFH.

## 2 METHODOLOGIE D'EVALUATION

L'évaluation a été réalisée entre mars et août 2001. Au début du mandat, l'évaluateur a mené en parallèle une réflexion sur le transfert formel en terme de "cession de méthode" à une institution de langue allemande et a réuni des informations à ce sujet. Une approche d'évaluation quantitative et une approche qualitative a été choisie.

**L'approche quantitative** consiste en une reconstruction a posteriori d'un monitoring sur la base d'un modèle "Input–Output–Outcome".

- **L'input** réunit les **ressources mises en œuvre** en termes de finances investies, nombre de personnes impliquées et heures investies.
- **L'output** est défini par les **réalisations qui ont été mises en œuvre** avec les ressources en question. Il s'agit en l'occurrence de l'édition de livres, de différents modules de formation et de conférences.
- **L'outcome** est censé donner une **mesure de l'impact**, ou **les effets** que l'on a réussi à obtenir avec les ressources investies et les réalisations mises en œuvre. Dans le cas présent, nous avons inventorié le public rejoint en termes d'institutions et de nombre de professionnel-le-s, ainsi qu'une estimation de l'effet multiplicateur que ces professionnel-le-s ont pu atteindre.

**L'approche qualitative** s'est basée sur 6 interviews réalisés en juin/juillet 2001 avec les participant/es au FAB 2 "alémanique", ainsi que sur les données écrites recueillies par effe dans le cadre de leur questionnaire d'évaluation de la formation ("alémanique" et francophone), et sur celles recueillies pour le Bureau fédéral de l'égalité concernant l'effet multiplicateur de la formation. Les formulaires écrits disponibles à l'évaluateur représentent un peu plus de 50% de l'ensemble des participant/es à la formation.

Au fur et à mesure du recueil d'information, des entretiens de synthèse et d'explication et interprétation des données ont eu lieu avec les collaboratrices de effe.

L'approche quantitative est surtout destinée à un travail interne d'analyse pour les collaboratrices de effe. Dans la présente version abrégée, elle ne sera que succinctement résumée.

## 3 INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES

### 3.1 RÉSULTATS QUANTITATIFS

De 1998 à 2001

- **deux livres** ont été édités (traduction en italien et en allemand), 19 multiplicateurs/trices ont été formé/es (11 en Suisse romande, 1 au Tessin, 8 en Suisse alémanique actifs principalement dans le canton de Berne);
- **14 institutions relais** ont pu être impliquées (6 en Suisse romande et 8 en Suisse alémanique);
- **26 conférences, exposés ou actions médias** ont été donnés pendant cette période autour du thème de la méthode Bilan-Portfolio-effe, dont la grande majorité pour un public francophone;

En ce qui concerne **l'application de la méthode effe** pour des bilans-portfolios par les personnes formées dans les FAB 1 et 2, à ce jour:

- **220 personnes** ont réalisé un Bilan-Portfolio-effe, dont:
  - une centaine de bilans ont été réalisés par les **12 formateurs/trices francophones (resp. italophone)** dans le cadre de 6 institutions (y compris une tessinoise) en 2000 et 2001;
  - une centaine de bilans ont été réalisés par les **9 formateurs/trices "alémaniques" (resp. Argentine)** dans le cadre de 8 institutions (y compris les institutions partenaires) en 1999, 2000 et 2001; 18 bilans supplémentaires ont été réalisés au Berner Seminar für Erwachsenenbildung (BSE) dans le cadre de la formation pour formateurs/trices d'adultes "FFA 3".

En ce qui concerne **l'effet multiplicateur** de l'application de la méthode bilans-portfolios-effe, un contrat de collaboration a été conclu avec le BSE à Berne, qui va être l'institution de formation des futurs accompagnateurs/trices de bilan-portfolio en Suisse alémanique. Effe va assumer la supervision pédagogique et assurer la qualité de la méthode et garantir son application fiable pour les premiers temps. Il n'est pas exclu que d'autres partenaires de formation vont se présenter par la suite. Du côté romand, effe continue à offrir des cours d'accompagnateurs/trices de bilan-portfolio aux professionnels/les qui sont en possession d'un titre reconnu de formateur-formatrice d'adultes, c'est-à-dire le brevet fédéral FSEA II.

## 3.2 FAB (FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT BILAN) APPROCHE QUALITATIVE. EXTRAIT DES ÉNONCÉS

Les énoncés ci-après se basent essentiellement sur les interviews réalisés avec les participant/es au FAB 2 "alémanique". Nous avons retenu les énoncés concernant l'application de la méthode et les éléments d'amélioration proposés par les participant/es.

<b>Application de la méthode.</b> Cadres d'application: chacun/e dans son institution.
<b>Degré de préparation, coaching</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>réponse unanime: un sentiment d'être bien préparé/e</b></li> <li>• intervision/supervision est bénéfique; intervision pourrait être renforcée</li> <li>• pas clair, si le coaching est une structure de contrôle ou de soutien</li> <li>• intention de créer un réseau d'échange d'expériences est bienvenu</li> </ul>
<b>Type et perspectives d'application</b> (cf. tableau en annexe)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 ateliers en 2000/01 et 3<sup>ème</sup> planifié pour 2001; public tout venant; inst. WEG dans le cadre de effe, Bienne</li> <li>• 3 volées de formation des adultes = 32 bilans, dont 6 accrédités; inst. BSE. Perspectives: dorénavant module 1 au BFF et module 2 au BSE; évnt. collaboration avec d'autres écoles de formation des adultes en CH além.</li> <li>• 3 ateliers pour un public de formation d'adultes (BFF), de femmes en voie de clarification de leur statut ou de ré-intégration professionnelle (Sonnhalde) et de candidats à l'école sociale (SASSA)</li> <li>• 5 ateliers jusqu'à présent destinés aux femmes au foyer et/ou travaillant à temps partiel et/ou engagées dans des occupations bénévoles; inst. Projekt Sonnhalde Worb; perspective d'ouverture du public cible à partir du 6<sup>ème</sup> atelier</li> <li>• 2 ateliers pour futurs théologiens catholiques dans le cadre de leur formation (diocèse FR et évêché Bâle) + 1 atelier prévu pour bénévoles; inst. Bildungsstelle für Freiwilligenarbeit Biel</li> <li>• 5 ateliers animés seule ou en co-animation (si plus de 7personnes), 1x pour professionnel/les, 4x processus de réinsertion professionnelle, chaque fois env. 1/3 destiné au processus effe et 2/3 réservés à des éléments créatifs; inst. Kulturprojekt am Altenberg, Bern</li> </ul>
<b>Eléments d'amélioration de la méthode proposés par les participant/es</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le classeur ARRA - théorie, feuilles de travail, etc. – devrait être développé et mieux fourni.</li> <li>• L'établissement des bilans à la SASSA à Lucerne va fournir la preuve de l'applicabilité du bilan effe, car les responsables de formation voudront se déterminer sur la base du dossier établi par les candidat/es de plus de 30 ans, quant à l'admission à l'école ou non; le bilan aura donc un enjeu très concret.</li> <li>• La méthode est susceptible d'être développée, par exemple, rendre plus visible la différence entre "Sach- und Fachkompetenzen" (compétences liées à des activités et compétences liées à un domaine d'expertise) et mettre en évidence les compétences clé ("Schlüsselkompetenzen").</li> <li>• Étudier la pertinence d'intégrer au processus de bilan un assessment des compétences clé de chacun/e, c'est-à-dire une évaluation externe à l'aide de professionnel/les expérimenté/es en la matière et des instruments adéquats correspondants (questionnaires, tests, entretiens); cet aspect ne doit constituer un élément complémentaire à l'auto-évaluation et permettre ainsi un lien avec l'application pratique du bilan, par exemple lors de la recherche d'emploi.</li> <li>• Le pendant d'une telle évaluation serait d'offrir un espace et un cadre d'exercice des compétences clé d'une personne; ce type de prestation dépasse bien sûr le cadre proprement dit du processus de bilan.</li> <li>• Réfléchir, s'il est possible d'engager le processus par étapes, pour motiver et faire envie d'aller jusqu'au bout pour des personnes qui auraient des craintes ou des résistances à entrer en matière.</li> </ul>

## 4 APPRÉCIATION DE L'ÉVALUATEUR

### 4.1 LA FORMATION FAB MODULE 1 ET 2

La formation de multiplicateurs/trices de la méthode Bilan-Portfolio-effe se base sur un pré-requis de formation de formateur/trice d'adultes ou formation équivalente et s'articule en deux modules: le module 1 est destiné à réaliser son propre bilan, le module 2 à accompagner un groupe spécifique dans une démarche bilan-portfolio.

Les interviews avec les personnes du cours pilote FAB 2 en langue allemande ont évoqués la formulation de difficultés et de problèmes qui étaient inhérentes au processus d'initiation et des contraintes multiples liées à cette situation particulière, telle que par exemple:

- **l'hétérogénéité du groupe**, de par les formations et les pratiques professionnelles différentes, qui suscitaient des attentes et des besoins différents de la part des participant/es; notons que sans une certaine souplesse de la part des formatrices sur les critères d'admission au niveau des prérequis et de la part des participant/es au niveau de l'acceptation des conditions de départ, ce cours n'aurait pas pu avoir lieu;
- le travail de **traduction nécessaire de français en allemand**, qui rendait la compréhension et à la totale clarté des énoncés et des concepts plus difficile;
- le **manque de références bibliographiques en langue allemande**, notamment du livre de référence de effe, qui n'est sorti de presse que récemment;
- les **normes de labellisation** (Cyffa, ARRA) qui se basent sur la méthode effe et qui ont été élaborées en parallèle et introduites dans la formation au fur et à mesure, avec la double contrainte qu'en Suisse alémanique, le CH.Q (autre méthode de bilan, plus axée sur le produit que sur le processus) se réfère à des normes différentes;
- la **nécessité d'établir de la clarté, par contrats**, dans un domaine où tout était à créer: il n'existait pas de modèle d'application d'une méthode pédagogique dans un cadre philosophique ou idéologique donné, où l'on privilégie une pratique institutionnelle;
- la **durée pour la formation complète** – module 1 + 2 – qui, pour certain/es, s'est étendue sur plus de 2 ans.

Au vu du résultat et de la satisfaction d'ensemble des participant/es, on peut sans autre affirmer que le "jeu en valait chandelle". L'effort était important de part et d'autre, mais tout le monde semble y avoir trouvé son compte. Notons que financièrement, les participant/es du cours pilote ont bénéficié d'une réduction notable grâce au subventionnement du BEFH.

### 4.2 TYPES DE FORMALISATION ET CONTRATS

La contractualisation pour l'application de la méthode effe en institution s'est avérée difficile et pas évidente pour les différents partenaires impliqués, le **principe de favoriser la pratique institutionnelle et non individuelle** ne pouvant souvent pas suffire pour toutes les situations, telles qu'elles se sont présentées. Effe a donc prévu une clause contractuelle permettant aux formatrices et formateurs d'être mandatés, le cas échéant, directement par effe.

Aux yeux de l'évaluateur, effe a jugé bon, en toute bonne foi et de manière légitime, de garder le contrôle pendant un certain temps, sur le réseau de transfert de la méthode qui allait se

mettre en place. Ce transfert devait, selon les valeurs poursuivies par effe et auxquelles les animatrices et animateurs ont souscrit en acceptant la charte et en signant un contrat, favoriser une pratique institutionnelle **où l'individu formé mettrait naturellement ses compétences acquises au service d'une idéologie de partage du savoir qui serait mise au service d'une institution**. Une telle pratique, si elle est bien comprise et portée par les institutions en question, donne effectivement davantage de garantie que la méthode ne se dilue pas par une individualisation des personnes qui l'appliquent.

La méthode de Bilans-Portfolio-effe est déterminée par un processus qui est labellisé. Elle est aussi portée par un esprit, et cet esprit est difficile de formaliser sous forme de contrat. Ceci ne veut pas dire qu'il est faux d'établir des contrats: effe a fait une première tentative qu'il ne faut pas considérer comme la forme ultime. Peut-être que **les valeurs essentielles que effe souhaite transférer, il faut les cultiver à l'intérieur du réseau qui est mis en place actuellement**. Aux yeux de l'évaluateur, les contrats doivent rester un sujet permanent et doivent être intégrés dans un processus de perfectionnement continu, en interaction avec les partenaires et les animateurs et animatrices formés.

Ci-après quelques jalons et éléments de réflexion sur la question du **type de contrôle** et le sens de celui-ci, ou sur l'influence, que effe veut exercer sur le réseau de formateurs/trices et les institutions partenaires, qui pourront être repris au fil de la discussion:

- Porte-t-il sur la **qualité**? Si oui, quels sont les instruments adéquats pour assurer la qualité? Le réseau d'intervision est un des instruments envisagés; doit-on exiger la participation au réseau? Comment réagit-on face aux animateurs/trices qui ne veulent pas participer au réseau? Quel type de formalisation est-il nécessaire, individuellement et institutionnellement, pour assurer la qualité de la méthode Bilan-Portfolio-effe?

- Porte-t-il sur une **redevance financière** à effe, pour honorer et compenser son travail investi, soit de réflexion, d'élaboration et d'expérimentation de la méthode? Si oui, à quel niveau est-il sensé de facturer ce travail:

a) Au premier niveau, celui de la formation des animateurs/trices d'atelier bilan-portfolio effe FAB 1+2 (contrat établi avec le BSE pour les prochaines formations destinées au public de professionnel/les alémaniques)?

b) Au deuxième niveau, celui des institutions rejointes par les animateurs/trices en formation ou formé/es (contrat de base existe; quelle est la règle? quelle est l'exception?)

c) Au troisième niveau, celui des nouvelles institutions recrutées par les animateurs/trices formé/es?

A noter que, plus on arrive à un degré éloigné de effe – structurellement et dans le temps -, moins il est intuitif pour l'institution en question de saisir le sens d'une telle redevance.

- Porte-t-il sur un aspect de **propriété intellectuelle**, pour valoriser une composante plus subjective de l'engagement intellectuel et idéologique pour la méthode développée? La formalisation de cet aspect semble plus complexe, car, si on avait voulu se forger un instrument qui a une valeur juridique, il aurait fallu passer par un processus de dépôt de brevet qui est ardu et coûteux. Mais il reste l'aspect de la mention de la méthode sur une base d'honnêteté intellectuelle, en demandant à ce que tous les ateliers mis en place soient nommés par exemple "Bilan-Portfolio-effe – méthode labellisée ARRA". S'il s'agit de l'application d'une variante de la méthode effe, on pourrait convenir de mentionner par exemple "Bilan-Portfolio – inspiré par la méthode effe".

Ce processus de clarification du type de contrôle est déjà engagé. Aux yeux de l'évaluateur, il est susceptible d'évolution et doit être fait de manière conséquente et sous le regard des différents points de vue possibles et des intérêts et préoccupations des différents acteurs en jeu.

Enfin, **la position de l'avocat du diable**: En ce qui concerne les instruments de contrôle à mettre en œuvre, partant d'un fondement idéologique et didactique de la méthode de conscientisation, se pose la question du **degré de contrôle** nécessaire et possible dans les structures en question, à mettre sur la balance avec la question du **degré de confiance** nécessaire ou qui s'impose dans ce contexte. Un processus vécu, une prise de conscience faite, ne sont-ils pas simplement une toute petite semence injectée dans le système? Un processus bien compris ne prendra-t-il pas inéluctablement le bon chemin et suscitera d'autres processus analogues? Puis, l'autre versant de la même question: un processus mal compris, peut-il être récupéré par un quelconque contrat?

### 4.3 CONTOURS DE LA MÉTHODE EFFE DE BILAN-PORTFOLIO

Pour terminer, on va resituer brièvement la problématique des limites de la méthode effe. La question se pose de la manière suivante:

- **Jusqu'où peut-on parler de méthode Bilan-Portfolio-effé?**
- **A partir de quand un Bilan-Portfolio n'est-il plus identifiable avec la méthode effe?**

Dans les questionnaires d'évaluation de la formation à l'accompagnement de la démarche Bilan-Portfolio-effé, une personne avait écrit par rapport à la question de la marge de liberté/de contrainte dans l'application...: "La méthode est très souple et flexible". Une autre dit: "... me sens encore tout à fait libre d'ajuster la démarche aux populations x et y, car les limites quant aux modifications «acceptables» ou non sont clairement posées par effe...". Une autre encore dit: "La marge de liberté est très grande, le tout est de rester proche de la philosophie et des outils développés par effe ... je pourrais être amené à imaginer un atelier qui s'inspire de la méthode effe mais qui soit différent et ne porte pas le label effe, l'important pour moi étant que la philosophie effe m'accompagne et que je n'appelle pas un atelier «xxx selon la méthode effe» s'il en est éloigné dans ses objectifs (ou si ceux-ci ont été trop fortement modifiés) ou dans les outils et moyens utilisés."

En allemand, par rapport à la même question: "Bin mir noch nicht im Klaren. Offene Fragen. Muss weiter diskutiert werden mit effe/ im Netz D". Puis: "Theoretisch eng – in der Praxis scheint viel Spielraum zu sein ... Klarer machen für alle."

Ces énoncés montrent que la discussion sur les contours de la méthode effe doit rester engagée. Certaines personnes pensent avoir les moyens de pouvoir clairement déterminer cette limite, d'autres ont besoin de la clarifier.

Enfin, mentionnons encore l'exemple de Sonnhalde Worb, qui s'est pris la liberté de rajouter un élément "d'assessment", c'est-à-dire d'évaluation externe des compétences-clés. La même institution prévoit également d'offrir une plate-forme pour exercer le transfert de ces compétences-clés dans différents champs d'application.

Effe offre dès l'automne 2001 un cycle de formation en 4 étapes pour femmes au foyer en quête d'un changement de cap ou en vue d'une réinsertion professionnelle. Après le bilan-portfolio de compétences, on ajoute une étape d'évaluation des compétences-clés, puis un stage professionnel et enfin un accompagnement individualisé.

Ces exemples montrent qu'il ne s'agit non seulement de distinguer, qu'est ce qui est Bilan-Portfolio-effe et qu'est ce qui ne l'est pas, mais aussi: qu'est ce qui est une étape complémentaire qui est le prolongement de l'éthique Bilan-Portfolio-effe et où est-ce qu'on entre dans une logique distincte? Selon la manière, comment on fait une évaluation externe des compétences-clés, par exemple en utilisant des techniques et des instruments de tests, on change totalement de logique, puisque c'est une autre personne qui fait une appréciation en fonction de critères et d'une expérience d'application d'outils qui sont les siennes. Ceci est comparable avec la présente évaluation, qui est un regard extérieur sur la formation FAB, certes, avec un grand souci de respect et de compréhension de la méthode qu'ont appliqué les formatrices de effe, mais ce n'est plus une démarche pédagogique de conscientisation par auto-découverte. Si l'on avait voulu faire une démarche évaluative qui eût été en phase avec la philosophie des Bilans-Portfolio-effe, effe aurait dû choisir un processus d'évaluation accompagnante.

Les discussions de précision et de redéfinition des contours de la méthode effe de bilan-portfolio et de leur prolongement trouveront certainement un bon terrain également dans les réseaux d'échange de pratique et d'intervision.

## 5 SYNTHÈSE

En ce qui concerne les questions essentielles, celles qui ont trait à l'application de la méthode des Bilans-Portfolio-effe, à la pédagogie de celle-ci, au processus qu'elle met en œuvre et aux instruments qui sont à disposition, l'appréciation est sans équivoque: la méthode est jugée bonne de part et d'autre des deux régions linguistiques, francophone et germanophone, qui ont été prises en considération pour cette évaluation. En ce qui concerne la Suisse alémanique, il a été évoqué que la méthode des Bilans-Portfolio-effe est utile, voire absolument nécessaire, pour donner une alternative ou un complément à la méthode CH.Q.

La formation FAB 1 + 2 a permis à tout un chacun de se constituer un dossier, de réunir des documents, de se forger les instruments nécessaires à travers les expériences vécues, qui leur permettent de réaliser aujourd'hui des ateliers Bilans-Portfolio selon la méthode effe, vraisemblablement en toute confiance. Le transfert de la méthode pendant la formation a été, par la nature des choses, plus difficile pour le cours FAB 1 et 2 alémanique, qui était une formation pilote à laquelle s'est rajoutée une difficulté notable qui était la barrière linguistique: transposer en allemand une méthode qui a été conçue et exercée jusqu'alors en pays francophone. Notons que les participant/es ont situé la difficulté au niveau de la langue et de la sémantique et non pas au niveau du transfert culturel. Le cours FAB 1 et 2 francophone a pu profiter des expériences faites dans ce cours pilote et plusieurs éléments encore fragiles dans le premier cours n'ont posé aucun problème lors du cours francophone, les enseignements ayant été tirés et les adaptations faites.

Le réseau établi en Suisse alémanique s'est concentré dans un premier temps sur le canton de Berne (cf. schéma en annexe, p. 13). Jusqu'à ce jour, une centaine de personnes ont pu réaliser un Bilan-Portfolio-effe, dans des ateliers animés par les 8 personnes de la première équipe de "pionnières" et FAB 2 alémanique, soit dans leur institution respective, dans une nouvelle institution partenaire ou directement sur mandat de effe. Avec le Berner Seminar für Erwachsenenbildung (BSE), effe a trouvé un partenaire fiable et reconnu dans le domaine de la formation des adultes, pour former de nouvelles animatrices et de nouveaux animateurs de Bilans-Portfolios-effe et d'assurer ainsi un relais pour le transfert de la méthode en Suisse alémanique.

## 6 PERSPECTIVES

Selon les énoncés des différents interlocuteurs, il existe la souplesse nécessaire pour adapter la méthode au contexte et au public cible qui est le leur, quoique, les limites de l'individualisation et de l'adaptation ne semblent pas évidentes pour tout le monde. L'application des contrats nécessiterait encore des clarifications, car chaque nouvelle demande de réalisation d'ateliers Bilans-Portfolio présente en général une particularité qui ne calque pas totalement sur le modèle prévu ou sur les cas de figure qui se sont déjà présentés jusqu'alors.

Ces deux ensembles thématiques – limite d'adaptation individuelle de la méthode de base et clarification contractuelle pour les nouvelles demandes – illustrent bien la l'utilité d'un réseau d'échange de pratiques, d'information et d'expériences (intervision) entre les animateurs et animatrices de Bilans-Portfolio-effe. La création de ces réseaux locaux était prévue au programme et a, entre temps, été initiée.

# 7 ANNEXE

## Réseau de multiplication de la méthode effe en Suisse alémanique (état septembre 2001)

